



OR 2210 CONFIDENTIEL

Genève, le 3 octobre 2013

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : Cab - SG- DG8.3

CC : MD - DG8.1 - Cellule Sahara

Objet : **Projet de visite de la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme au Sahara.**

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu, aujourd'hui, un déjeuner de travail à la résidence avec M. Anders Kompass, Directeur des Opérations sur le Terrain au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, qui m'a confié ce qui suit :

* M. Christopher Ross fait actuellement d'intenses pressions sur Mme Pillay, Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, pour qu'elle se rende en visite au Maroc et au Sahara marocain.

* Ces pressions sont exercées à trois niveaux, par :

- M. Ross lui-même, lors de sa récente rencontre avec Mme Pillay à New York ;
- M. Ivan Simonovic, Représentant de la Haut Commissaire à New York, qui multiplie les écrits au Siège à Genève ;
- L'équipe de M. Ross, qui exprime son impatience de recevoir la confirmation de la visite au Sahara et ses dates.

* M. Simonovic est allé même jusqu'à proposer à Mme Pillay, en cas de réticence du Maroc, de diviser la tâche en deux : elle se rendra à Rabat et lui-même effectuera la visite au Sahara et dans les camps de Tindouf. Dans son dernier email, datant d'avant-hier, il lui a fait part de l'exacerbation, tant de M. Ross que du DPA, à l'égard de ce qu'il a qualifié de « tergiversation de la Haut Commissaire à se rendre au Maroc ».

Pour ma part, je lui ai déclaré ce qui suit :

*** Le Maroc sera heureux d'inviter la Haut Commissaire pour une visite officielle à Rabat. Cependant, le Maroc ne sera nullement disposé à son prolongement au Sahara marocain et ce, pour les raisons suivantes :**

- Lorsque Mme Pillay a visité l'Algérie en septembre 2012, ni elle, ni les autorités algériennes n'ont cru bon d'inclure dans son agenda la visite des camps de Tindouf ;
- La Haut Commissaire n'a pas été mandaté de s'occuper de la question des droits de l'Homme au Sahara.
- Le Maroc a concrétisé, et de belle manière, son ouverture sur toutes les Procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme. Il est le seul pays de la région et du continent à en recevoir autant, 2 à 3 par an.
- Le Sahara ne connaît ni une situation de crise, ni des violations massives des droits de l'Homme, ni d'émeutes, ni de violence. Il est ouvert aussi bien aux officiels étrangers, à la société civile internationale, qu'à la presse étrangère.
- M. Ross, qui est en charge du dossier politique du Sahara, s'est déjà rendu sur place et pourra s'y rendre autant qu'il le souhaite, car il en a le mandat.

* Les craintes du Maroc de la politisation de toute visite de Mme Pillay au Sahara se trouvent maintenant confirmées par les pressions exercées sur elle tant par M. Ross, M. Simonovic et que le DPA. Autant de raisons qui incitent le Maroc, plus que jamais, à s'opposer fermement à cette visite, et ce afin d'éviter toute instrumentalisation de la Haut Commissaire et son Office contre le Maroc.

* Le Maroc et la Haut Commissaire ont développé un partenariat de confiance, de coopération et de dialogue sur toutes les questions. Il serait dommageable que ces acquis soient compromis, lors de la dernière année du mandat de Mme Pillay, par ceux qui veulent l'utiliser contre le Maroc.

M. Kompass m'a exprimé son total accord avec mon argumentaire. Il m'a confié qu'il va briefer Mme Pillay, à son retour de New York la semaine prochaine. Il la sensibilisera sur les dangers de l'instrumentalisation de sa visite au Sahara, en mettant l'accent sur les éléments saillants suivants :

* La situation au Sahara n'est nullement alarmante et n'impose aucunement son déplacement sur le terrain. Bien au contraire, c'est cette visite qui pourrait être exploitée par les indépendantistes pour créer une tension et organiser des manifestations. Ce qui sera contre-productif à l'objectif escompté.

* La Haut Commissaire n'a pas de mandat pour s'occuper du dossier du Sahara. Ce dernier relève de New York. Elle n'aura rien à gagner ni elle ni son Office, à mettre en œuvre l'agenda politique de New York, piège dans lequel veulent l'entraîner MM. Ross et Simonovic.

* La Haut Commissaire peut et doit effectuer une visite officielle à Rabat. Elle pourra s'entretenir avec les autorités marocaines, y compris avec Sa Majesté le Roi, au sujet de toutes les questions qu'elle souhaite, notamment celle du Sahara.

* La Haut Commissaire doit soutenir Sa Majesté le Roi, ainsi que ses actions et ses initiatives pour la consolidation de la démocratie et l'Etat de droit au Maroc et la promotion des droits de l'Homme, y compris au Sahara.

* Le Maroc et le HCDH ont réalisé, depuis l'avènement de Mme Pillay à la tête de l'Office, un parcours exemplaire par rapport aux autres pays. Ce que la Haut Commissaire se doit de renforcer et de protéger pour qu'il reste un héritage de sa gestion de cette question.

* Le Maroc a toujours respecté ses engagements à l'égard de la Haut Commissaire, que ce soit en termes de contribution financière, d'ouverture sur les Procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme ou de dialogue franc et constructif sur toutes les questions qu'elle soulevées en relation avec le Sahara.

Au terme de la discussion, nous avons convenu de coordonner nos efforts afin de barrer la voie aux manœuvres de M. Ross et M. Simonovic visant à forcer la visite de Mme Pillay au Sahara.

A cet effet, il m'a recommandé de suivre la même tactique de verrouillage de l'entourage de Mme Pillay lors de la visite de M. Abdelaziz à Genève. En l'occurrence, sensibiliser et convaincre M. Hany Magally, Directeur MENA, et M. Bacré Ndiyae, Directeur du CDH et des Procédures spéciales, du même argumentaire. Une démarche similaire devant être prise auprès de son adjointe, Mme Flavia Pansieri.

L'objectif ultime est que Mme Pillay entende le même son de cloche de la part de l'ensemble de ses collaborateurs et ce, afin de conforter sa décision de limiter sa visite au Maroc à Rabat et de contenir la discussion sur le Sahara avec le Gouvernement marocain, voire Sa Majesté le Roi.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite des résultats de mes démarches auprès des collaborateurs de Mme Pillay.

Au moment de prendre congés, M. Kompass a insisté sur l'importance et la symbolique d'une audience de Mme Pillay avec Sa Majesté le Roi, car elle voue pour lui un immense estime et une grande admiration pour ses initiatives et réformes courageuses.

Tier Haute Considération

L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar Hilale



